



DEMANDE DE TRAVAUX POUR MODIFICATION DE BRANCHEMENT

Je soussigné,

- NOM :
- Prénom :

Demeurant à :

- Adresse :
- Code postal : |__|____| Ville :

Demande la modification de mon branchement pour l'immeuble dont je suis propriétaire, situé à :

Châteauneuf Mirabel Piégon

- Adresse :
- Parcelle n° : Section :
- Descriptif des travaux demandés :

Le logement à desservir se trouve au rez-de-chaussée ; à l'étage.

Plan de détail joint à la présente demande Oui Non

Déclare avoir pris connaissance du règlement en vigueur et vouloir m'y conformer.

Joins un extrait de la matrice cadastrale et du plan cadastral (ou copie du titre de propriété).

Fait à le
(Écrire « lu et approuvé » et signer)

Avis du Président

Avis du Maire

N.B. Les travaux ne seront faits qu'après paiement au Trésor public du coût du raccordement.

Extrait de l'article 5-1 du règlement du service des Eaux.

Un branchement sera établi pour chaque immeuble. Pour un même et unique immeuble, le branchement ouvre droit à deux compteurs (frais de pose et de fourniture du second en sus). A partir du troisième compteur, un forfait de 600 €, valeur 2015 (révisable comme le prix de l'eau), sera ajouté par compteur au devis de branchement (frais de pose et de fourniture de chacun de ces compteurs compris). En cas de demande ultérieure, seul ce forfait sera appliqué (frais de pose et de fourniture de chaque compteur compris).